



À TROP TIRER SUR LA CORDE...



Dans le contexte des déclarations sur la santé au travail des postiers parues dans les médias récemment, la fédération FO Communication tient à porter à la connaissance de tous une liste d'éléments constitutifs de la détérioration constante des conditions de travail dans la Branche Service Courrier Colis.

Car, à force de trop tirer sur la corde, la Direction de La Poste crée les conditions d'une catastrophe sanitaire pire encore que celle qu'elle a vécu en 2009 et 2010.

Face à la baisse des volumes de courrier, et obsédée par sa rentabilité, la stratégie de La Poste se concentre sur l'unique objectif de la réduction des coûts. Cela se traduit par une recherche effrénée de gains de productivité dans laquelle l'humain passe souvent au second plan.

FO affirme que si La Poste agissait conjointement sur les causes des risques professionnels et de l'absentéisme, les gains obtenus combleraient largement à eux seuls la perte de productivité due à la baisse des flux.

FO s'étonne que La Poste ne se reconnaisse pas dans les situations de souffrance au travail qu'elle qualifie pudiquement de situations de mal être au travail, alors que les différents rapports officiels des médecins du travail de l'entreprise en attestent.

Vous trouverez ci-après les signaux d'alerte relatifs à l'ensemble des pathologies et conséquences induites rencontrées les plus fréquemment à La Poste et recensées par les Médecins du travail partout dans l'entreprise :

LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

- « Irritabilité croissante au travail »
- « Incivilités internes »
- « Violences verbales »
- « Pleurs et crises de nerfs au travail »
- « Troubles du sommeil, cardio-vasculaires, digestifs »
- « Anxiété »
- « Syndrome dépressif »
- « Troubles du comportement »
- « Addictions »
- « Épuisement professionnel »
- « Intensification et rallongement des tournées obligeant les agents à être en permanence concentrés et hyper vigilants, ce qui peut amener à l'épuisement ou à l'accident »
- « Décompensations de pathologies jusque là quiescentes pouvant entraîner des arrêts longs » (le début du burn out)
- « Fatigue chronique qui s'installe chez un nombre croissant d'agents, en particulier chez les femmes et les seniors »
- « Perte de sens et des valeurs de métiers, très dangereuses pour la santé au travail ».

« NI LES NUMÉROS VERTS, NI LES FORMATIONS À LA GESTION DU STRESS NE LIMITERONT LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX. AU MIEUX CES ACTIONS N'ONT PAS D'EFFET, AU PIRE : ELLES CULPABILISENT LES AGENTS. »

LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

- « Trois causes principales à l'origine des arrêts de longue durée : les épaules douloureuses, les lombo-sciatiques et les pathologies psychiques »
- « Station debout prolongée »
- **Casier du facteur** : « Largeur des casiers liée aux ajouts des colonnes latérales »
« Étroitesse des séparations verticales ».

RAPPEL : le casier devait accueillir au maximum 500 points de distribution sur 9 colonnes, les cases devaient faire au minimum 2 cm de large.

- « Augmentation de la durée des travaux extérieurs »
- « Intensification du travail »
- « Augmentation de la longueur des trajets et nombre de boîtes aux lettres »
- « Usage extensif de la sécabilité ou un moindre usage des renforts »
- « Une sensible augmentation des efforts quotidiens nécessaires pour finir dans les temps, la fatigue est liée »
- « La pause méridienne est devenue une variable d'ajustement pour les facteurs ».

L'origine des troubles musculo-squelettiques est avant tout ORGANISATIONNELLE

Commentaires des MTLP* sur l'inaptitude :

- « Certaines inaptitudes surviennent progressivement et d'une façon plus générale pour les personnels qui vieillissent en se trouvant confrontés à des difficultés croissantes pour assumer la charge physique du travail, notamment en distribution »
- « Le taux d'aptitudes réduites est important et leurs poids s'accroissent à chaque réorganisation et suppressions de postes »
- « Les licenciements pour inaptitude touchent maintenant des salariés qui ne sont pas volontaires et sont les plus fragiles »
- « On commence à voir des processus d'exclusion, de discrimination ».

EN CONCLUSION, suite aux événements très graves survenus ces dernières semaines et qui témoignent du danger imminent d'un retour au pire, FO rappelle que la santé au travail ne se négocie pas. La Poste la doit à ses personnels. Il est urgent de mettre en place un véritable processus Sécurité Santé au Travail à chaque niveau de l'entreprise.

*Médecins du Travail de La Poste



FO REVENDIQUE :

- *L'accompagnement de chaque agent pour une réelle prise en compte de sa charge de travail*
- *Une réelle prise en compte de la pénibilité des métiers du courrier*
- *Le comblement de toutes les positions de travail par une force de travail permanente*
- *Une tournée = Un facteur*
- *Un volant de remplacement à hauteur de 25 %*
- *Une véritable reconnaissance sociale et financière des agents du courrier*
- *Une vraie politique de santé au travail*
- *Le respect des accords nationaux*

FO exige une mise à plat des organisations actuelles et l'arrêt de toutes les réorganisations tant que ces fondamentaux ne seront pas respectés !

REJOINS LA **FO** FORCE !

B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations :

OUI

NON

Bulletin à remettre
au responsable
local ou à retourner à :

FO COMMUNICATION
60 RUE VERGNEAUD
75640 PARIS CEDEX 13

NOM :

ADRESSE :

PRÉNOM :

EMPLOYEUR :

MAIL :@.....

ÉTABLISSEMENT :

DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

GRADE/NIVEAU :

À COMPTER DU :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE :

À , LE

SIGNATURE